

<https://divergences.be/spip.php?article4449>



La Déclaration des torts

- Aujourd'hui - 2026 - Février 2026 - Timothy Snyder -

Date de mise en ligne : vendredi 30 janvier 2026

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

La Déclaration des torts
Une constitution sectaire
Timothy Snyder
26 janvier

1. Le Congrès ne fera aucune loi qui interdise le culte du très sage Trump, ou qui en limite l'exercice ; ou qui restreigne sa liberté exclusive de définir la vérité, qui inclut son pouvoir auto-attribué de frauder, de calomnier et de censurer ; le droit du peuple de se rassembler pour vénérer Trump l'Omniscient et de sacrifier ses ennemis pour sa vérité ne sera en aucun cas entravé ; les pétitions adressées à Trump l'Omniscient pour obtenir réparation de griefs prendront la forme de lingots d'or.

2. Une milice personnelle étant nécessaire à la sécurité d'un culte, le droit des serviteurs du tout-puissant Trump de détenir et de porter des armes, et d'exécuter ainsi ses ennemis choisis, ne sera pas enfreint.

3. Les soldats du tout-puissant Trump seront, en temps de paix ou de guerre, logés dans n'importe quelle maison, sans le consentement du propriétaire.

4. Aucun droit du peuple à la sécurité de sa personne, de sa maison, de ses papiers et de ses effets contre les perquisitions et saisies abusives ne peut être invoqué, et aucun mandat ne peut être délivré avant l'intrusion et l'extraction par les serviteurs et les soldats du Tout-Sage Trump, qui peut, pour sa part, conserver tous les documents qu'il souhaite dans son tabouret, jusqu'à ce qu'un accord sur leur vente soit conclu avec une puissance étrangère.

5. Trump, dans son infinie sagesse, grâce à son immunité aurique, ne sera tenu de répondre d'aucun crime capital ou infamant devant aucun tribunal, ni ne fera l'objet d'une mise en accusation par un grand jury, y compris dans les affaires impliquant les forces terrestres ou navales, ou sa milice personnelle ; et le très sage Trump ne sera pas non plus soumis à des références indignées à des crimes antérieurs, en particulier ceux de nature pédophile ou criminelle ; il ne sera pas non plus privé de ses biens privés, quelle que soit la manière dont ils ont été acquis, et ceux-ci ne seront pas non plus confisqués pour usage public.

Drapeau des États-Unis d'Amérique

6. Dans toutes les poursuites pénales, les personnes accusées par le très sage Trump ne bénéficieront d'aucun droit à un procès équitable.

7. Dans les procès de droit commun, lorsque la valeur en litige dépasse vingt dollars, Trump, dans son infinie sagesse, percevra la moitié de tout règlement.

8. Une caution excessive sera exigée, des amendes excessives seront imposées et des peines cruelles et inhabituelles seront infligées, lorsque Trump, dans son infinie sagesse, l'ordonnera.

9. L'exclusion de certains droits dans la Constitution ne doit pas être interprétée comme impliquant la conservation d'autres droits par le peuple.

10. Aucun pouvoir n'est réservé aux États, à l'exception de ceux qui sont temporairement conférés par le très sage

La Déclaration des torts

Trump dans le but de donner l'apparence d'une élection ; tout pouvoir qui n'est pas expressément délégué au très sage Trump est implicitement réservé à celui-ci ou à son successeur, qui sera choisi par les hommes blancs les plus riches de la colonie du Cap.

(Il s'agit d'une satire, bien que moins que l'on pourrait le souhaiter, étant donné qu'il est facile de l'imaginer dans les poches dignes de nos originalistes et oligarques.)

Passez à la version payante